# L'écoulement du Madhi annule-t-il les ablutions ?

**Question :** Lors de l'érection et avant l'émission de liquide séminal, il y a sécrétion peu abondante d'une sorte de liquide transparent et moins gluant que le sperme. Si ce liquide est émis mais que l'on se retient d'émettre du sperme par l'onanisme, les ablutions sont-elles annulées ?

**Réponse :** Le liquide auquel vous faites allusion est appelé « Madhi » dans le vocabulaire islamique. Si au cours de la masturbation (qui, rappelons-le, est un acte condamné en Islam), il y a eu seulement sécrétion de ce liquide et il y n'a pas eu éjaculation, dans ce cas , effectivement, seules les ablutions (« Wodhou ») sont annulées. Le Ghoussl lui reste toujours valable. Il y a unanimité des écoles juridique sur ce point.

Wa Allâhou A'lam !

Et Dieu est Plus Savant !

http://muslimfr.com/lecoulement-du-madhi-annule-t-il-les-ablutions/